réaliser les projets

Infrastructure Ontario Rapport Annuel 2007 – 2008

Ontario
Infrastructure Ontario

Table des matières

Message du président du Conseil d'administration 4

Message du chef de la direction 5

Événements clés et réalisations majeures de l'année 2007-2008 6

Présentation de la Société 8

Mandat et histoire 8

Structure 8

Stratégie globale 9

Gouvernance 10

Conseil d'administration de la SOTI 10

Comités du Conseil de la SOTI 14

La haute direction de la SOTI 14

Cadre décisionnel d'Infrastructure Ontario – Une Société qui prend ses responsabilités 17

Notre vision de l'avenir 17

Notre mission 17

Facteurs de réussite 17

Notre culture organisationnelle 19

Rapport de gestion 20

Sommaire des résultats financiers 20

Évaluation et gestion des risques 21

Risques liés aux projets appliquant le modèle de diversification des modes de financement et d'approvisionnement 21

Risque associé au programme de prêts OSIFA 22

Risque associé à exploitation 25

Responsabilité de l'information financière 26

États Financiers31 mars 2008 27

Message du président du Conseil d'administration

En ma qualité de président du Conseil d'administration, je suis heureux de présenter le rapport annuel 2007-2008 d'Infrastructure Ontario. Le présent rapport, qui présente une vue d'ensemble des réalisations financières ainsi que les données opérationnelles principales, renferme les états financiers vérifiés du premier exercice complet de la Société, qui s'est terminé le 31 mars 2008.

Au cours de l'année écoulée, des changements fondamentaux sont intervenus dans notre portefeuille de vastes projets d'infrastructure. À la fin de l'exercice financier, Infrastructure Ontario avait 16 projets d'infrastructure sociale au stade de la construction, 3 projets en passe de faire l'objet d'un accord et 11 projets au stade de l'approvisionnement. Deux de ces projets appartenaient à de nouveaux secteurs pour la Société : celui de l'énergie et celui des transports. Comme tous nos importants projets d'infrastructure, ces nouveaux projets seront exécutés à l'aide du modèle de diversification des modes de financement et d'approvisionnement.

Le programme de prêts de l'OSIFA d'Infrastructure Ontario a également été jalonné de réalisations importantes. À ce jour, Infrastructure Ontario a octroyé plus d'un milliard et demi de dollars sous forme de prêts à faible taux d'intérêt à divers associés du secteur public. Ces investissements ont donné une impulsion à plus de 650 projets d'infrastructure destinés à des objectifs prioritaires tels que la réfection des routes et des ponts, le traitement des eaux et des eaux usées, le traitement des déchets, la conservation de l'énergie, la culture et les loisirs ainsi que les soins palliatifs et les soins aux personnes âgées.

Il va sans dire qu'en raison de ces importants développements, le Conseil d'administration a connu une autre année bien remplie. Nous avons continué à fournir une orientation stratégique à la direction d'Infrastructure Ontario et à passer au crible tous les projets proposés. Quant à la diversification des modes de financement et d'approvisionnement, le Conseil d'administration examine chaque demande de proposition avant qu'elle ne soit publiée pour veiller à ce que chaque projet représente un investissement clairement profitable. Il s'agit là d'étapes qui sont essentielles pour garantir que les fonds publics sont utilisés à bon escient.

Harry Swain, un important membre du Conseil d'administration d'Infrastructure Ontario, a décidé de prendre sa retraite en février 2008. Il a œuvré dans la fonction publique durant de nombreuses années et j'aimerais le remercier pour les efforts qu'il a déployés au sein de notre Conseil d'administration.

Pour terminer, au vu de la croissance et de la performance exceptionnelles d'Infrastructure Ontario au cours de l'année écoulée, je tiens à remercier, au nom du Conseil d'administration, David Livingston ainsi que tout le personnel d'Infrastructure Ontario pour leur dévouement et leur inestimable contribution.

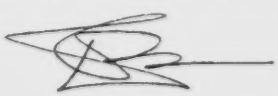

D. Anthony Ross, Président du Conseil d'administration

Message du chef de la direction

Je versuis très fier de la réputation qu'Infrastructure Ontario s'est acquise au cours des deux dernières années. Notre Société a pris de l'ampleur, tant par sa taille que par son envergure, et nous avons fait nos preuves dans l'exécution de projets d'infrastructure selon les directives du gouvernement de l'Ontario.

Nous avons beaucoup de changements à signaler depuis notre dernier exercice financier. Nous avons eu 16 projets à l'étape de la construction, on nous a confié d'importants nouveaux projets d'infrastructure dans de nouveaux secteurs, le programme de prêts de l'OSIFA a octroyé des sommes ayant atteint un record; ces sommes étaient sous forme de subventions et de prêts à faible taux d'intérêt et nous avons créé et uniformisé divers modèles de documents ainsi que des modèles d'obligations qui ont changé la manière dont nous conduisons nos affaires.

Exécution des projets

À la clôture de l'exercice financier, le 31 mars 2008, plus de cinq milliards de dollars avaient été mis en circulation sous forme de projets d'immobilisations, dont deux nouveaux projets dans deux nouveaux secteurs : le projet Centres de services des autoroutes de l'Ontario dans le secteur des transports et le projet Approvisionnement en énergie nucléaire dans le secteur de l'énergie.

Progrès

Lorsque, il y a près d'un an, nous avons entrepris de créer des modèles de documents pour nos projets Construire, Financer (CF), nombre d'intervenants nous ont dit que nos projets n'avaient aucune chance de bénéficier du concours d'établissements financiers, de donner lieu à des soumissions ni de faire l'objet d'émission d'obligations. Après des mois de travail de notre part, cependant, les membres de la direction de l'Association canadienne de caution ont unanimement approuvé l'emploi des modèles d'obligations d'Infrastructure Ontario pour nos projets CF, facilitant ainsi l'approvisionnement pour ces projets.

Le programme de prêts de l'OSIFA

Le programme de prêts de l'OSIFA d'Infrastructure Ontario a continué de s'étendre. À ce jour, Infrastructure Ontario a octroyé à ses associés du secteur public plus d'un milliard et demi de dollars sous forme de prêts à faible taux d'intérêt. Cela a permis l'exécution de 650 projets d'infrastructure distincts dans diverses collectivités de l'Ontario, dont la construction de routes, de ponts, de logements sociaux et d'usines de traitement des eaux et des eaux usées.

Par ailleurs, Infrastructure Ontario a administré l'Initiative d'investissement dans l'infrastructure municipale (IIIM), un programme ponctuel de 450 millions de dollars destiné à aider les municipalités à fournir une infrastructure locale sûre et fiable. Cela se traduira par une amélioration des installations publiques au niveau local, lesquelles feront de l'Ontario un lieu encore plus attrayant pour y vivre et travailler et permettront d'attirer davantage de visiteurs et d'investisseurs.

Dans son budget de 2008, le gouvernement de l'Ontario a annoncé que le programme de prêts de l'OSIFA serait étendu et qu'il s'adresserait désormais également aux commissions de services locaux, aux instituts professionnels de formation artistique à but non lucratif et aux fournisseurs de logements sociaux et abordables. Cette expansion stimulera les investissements d'infrastructure dans ces nouveaux secteurs; les économies en frais d'intérêts seront ainsi redirigées vers l'importante tâche que représente la prestation des services publics.

Une année fructueuse

Au cours de l'exercice 2007-2008, nous avons démontré notre engagement à l'égard de la réalisation de projets en Ontario puisque nous avons dépassé nos objectifs à la fois pour l'exécution des projets et pour le programme de prêts de l'OSIFA. Avec tout ce que nous avons accompli en 2007-2008, je n'hésite pas à affirmer que nous avons consolidé Infrastructure Ontario pour le plus grand bénéfice des intervenants, de nos clients et des collectivités de l'Ontario – et cela tant pour le présent que pour l'avenir.

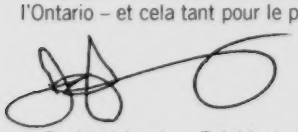

J. David Livingston, Président et chef de la direction

Événements clés et réalisations majeures de l'année 2007-2008

2007/08 Achievement Calendar

25 mars 2008 >	Le budget de l'Ontario annonce l'expansion du programme de prêts de l'OSIFA
7 mars 2008 >	Lancement de la demande de propositions pour le projet Approvisionnement en énergie nucléaire
15 février 2008 >	Début de la construction de l'Hôpital Queensway Carleton
15 février 2008 >	Début de la construction de l'Hôpital Général Henderson
8 janvier 2008 >	Lancement de la demande de propositions pour l'Hôpital Général de Woodstock
19 décembre 2007 >	Approbation d'un premier prêt à un hospice
19 décembre 2007 >	Approbation d'un premier prêt à une entreprise d'hydroélectricité locale
22 novembre 2007 >	Présélection des soumissionnaires pour le projet Centres de services des autoroutes de l'Ontario
9 novembre 2007 >	Début de la construction de l'Hôpital Général de Hamilton
8 novembre 2007 >	Début de la construction du Rouge Valley Health System
7 novembre 2007 >	Début de la construction du Centre de soins de santé Runnymede
22 octobre 2007 >	Lancement de la demande de propositions pour l'Institut de Réadaptation de Toronto
12 octobre 2007 >	Début de la construction de Bluewater Health (Sarnia)
5 octobre 2007 >	Lancement de la demande de propositions pour l'Hôpital Général de Kingston
4 septembre 2007 >	Lancement de la demande de propositions pour le Système de santé de Niagara
31 août 2007 >	Lancement de la demande de propositions pour le London Health Sciences Centre et le St. Joseph's Health Care, London
26 août 2007 >	Demande de prix pour les Centres de services des autoroutes de l'Ontario
24 août 2007 >	Lancement de la demande de propositions pour l'hôpital Women's College
23 août 2007 >	Début de la construction de l'Hôpital de Sault-Sainte-Marie
17 août 2007 >	Approbation d'un premier prêt à un établissement de soins de longue durée à but non lucratif
27 juillet 2007 >	Lancement de la demande de propositions pour l'Hôpital Credit Valley
9 juillet 2007 >	Lancement de la demande de propositions pour le Projet d'établissement d'un nouveau centre de données
28 juin 2007 >	Début de la construction du Palais de justice central de Durham
21 juin 2007 >	Début de la construction du Centre de santé Trillium (Toronto Ouest)
7 mai 2007 >	Début de la construction du Centre Sunnybrook des sciences de la santé
3 avril 2007 >	Demande de prix pour le Centre de soins de santé Runnymede

Projets de DMFA en cours

En construction

- Hôpital Montfort (Ottawa)
- Association des soins de santé de Quinte
- Centre Sunnybrook des sciences de la santé
- Palais de justice central de Durham
- Centre de santé Trillium (Toronto et Mississauga)
- Bluewater Health (Sarnia)
- Centre de soins de santé Runnymede (Toronto)
- Hamilton Health Sciences – Hôpital Henderson
- Centre régional de santé de North Bay
- Hôpital régional de Sudbury
- Centre de jeunes Roy McMurtry (Brampton)
- St. Joseph's Health Care, London (phase 1)
- Hôpital de Sault-Sainte-Marie
- Rouge Valley Health System (Ajax)
- Hamilton Health Sciences – Hôpital Général
- Centre Régional de Cancérologie de l'Hôpital d'Ottawa

Demandes de propositions closes

- Hôpital Credit Valley (Mississauga)
- Nouveau centre de données (Guelph)
- London Health Sciences Centre/St. Joseph's Health Care – London (Phase 2)

Demandes de propositions ouvertes

- Système de santé de Niagara (St. Catharines)
- Institut de Réadaptation de Toronto
- Projet Approvisionnement en énergie nucléaire
- Hôpital Général de Kingston
- Hôpital Général de Woodstock

Noms des soumissionnaires présélectionnés annoncés

- Centres de services des autoroutes de l'Ontario
- Hôpital Royal Victoria
- Lakeridge Health Corporation
- Hôpita lRégional de Windsor

Demandes de prix closes

- Hamilton Health Sciences Corporation – Centre médical de l'Université McMaster

Demandes de prix ouvertes

- Bridgepoint Health

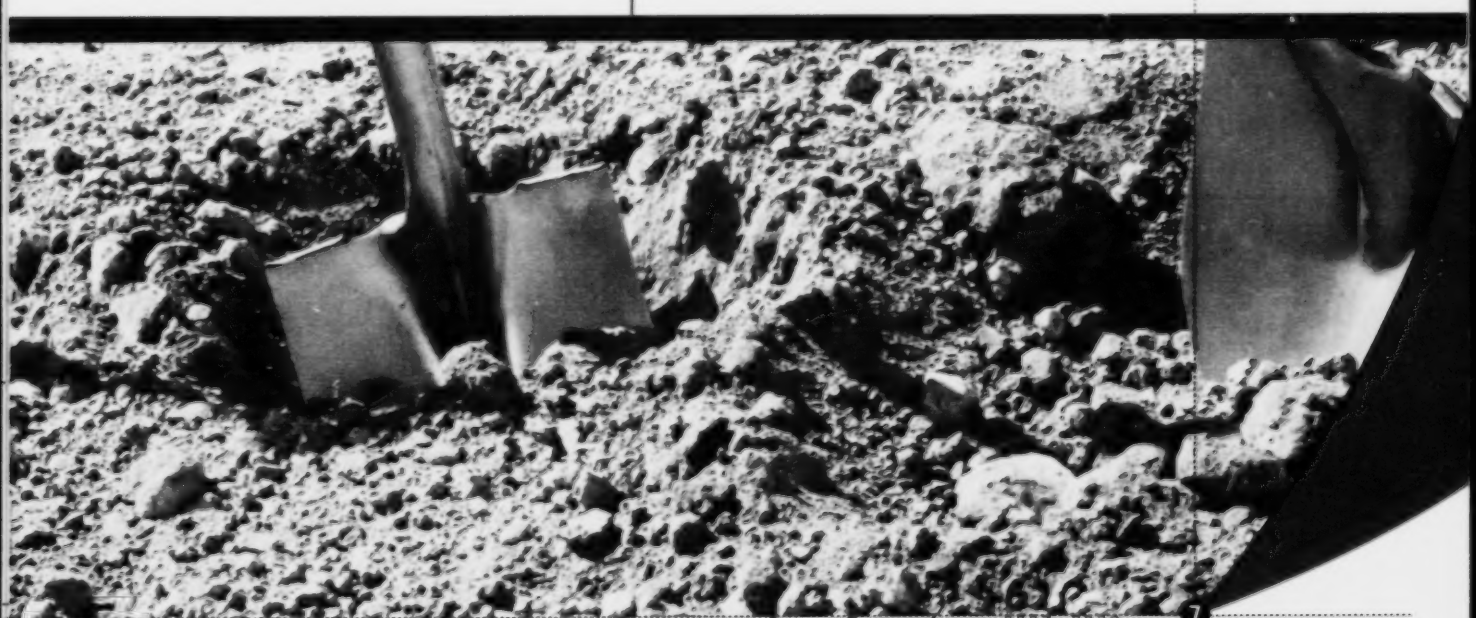

Présentation de la Société

Mandat et histoire

Infrastructure Ontario est une société de la Couronne qui se consacre à la gestion de certains projets de renouvellement des infrastructures, les plus vastes et les plus complexes de la province. La Société veille à ce que ces projets soient exécutés dans le respect des délais et du budget prévus et elle appuie les investissements dans les infrastructures du secteur public élargi.

En 2005, le gouvernement provincial a lancé ReNouveau Ontario 2005-2010, un plan d'investissement stratégique de 30 milliards de dollars, afin de corriger un important déficit de l'infrastructure publique et de préparer la croissance future. Infrastructure Ontario représente une composante essentielle de ce plan.

Notre tâche est guidée par les principes énoncés dans un document cadre, publié par la province et intitulé Pour un avenir meilleur, document qui garantit le maintien dans le domaine public d'actifs essentiels tels que les hôpitaux, les écoles et les usines de traitement des eaux et des eaux usées. En se servant du modèle de diversification des modes de financement et d'approvisionnement, Infrastructure Ontario fait stratégiquement appel au financement et à l'expertise du secteur privé pour rebâtir et maintenir l'infrastructure fondamentale, dans le respect des délais et des budgets.

En outre, Infrastructure Ontario offre aux municipalités, universités et autres organismes du secteur public de l'Ontario un accès à des prêts à faible taux d'intérêt pour leur permettre de bâtir et de renouveler l'infrastructure publique locale.

Structure

Infrastructure Ontario est organisée en cinq domaines fonctionnels, comme l'illustre la figure ci-dessous :

- Exécution des projets
- Équipe du projet Approvisionnement en énergie nucléaire
- Évaluation des projets
- Prêts d'infrastructure
- Ressources humaines et Technologie de l'information

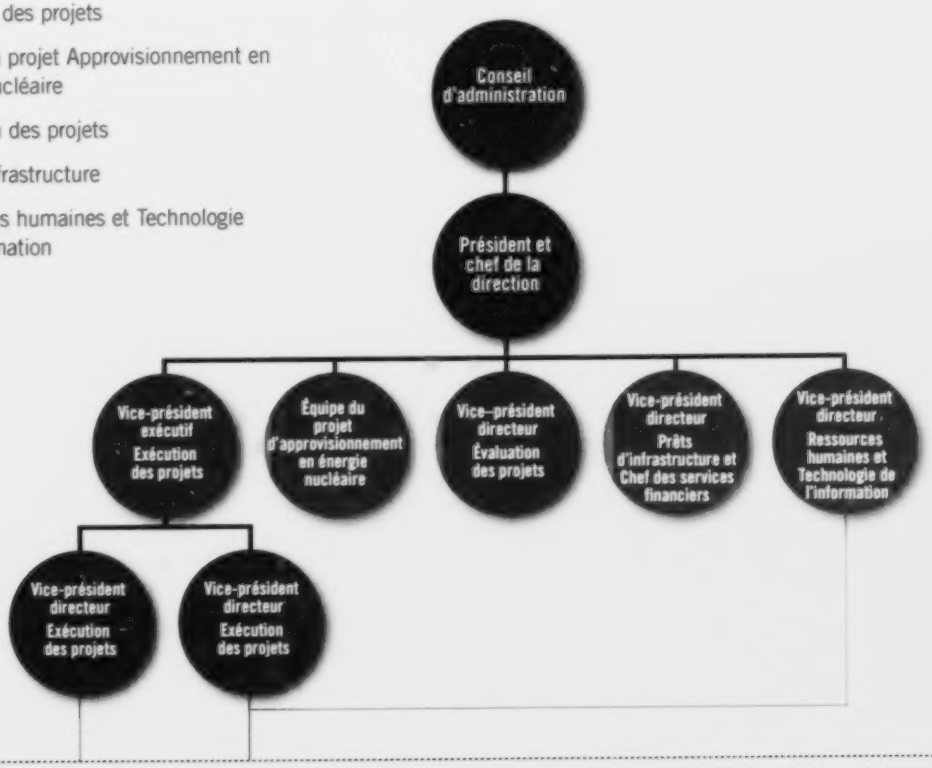

L'équipe Exécution des projets est chargée de gérer la planification, la conception et la livraison de vastes projets d'infrastructure publique. Elle est assistée en cela par le service des communications liées aux projets, le service des finances, le service juridique et le service d'approvisionnement. Ses tâches sont variées : négociation de contrats avec des consortiums du secteur privé et gestion de projets, de l'approvisionnement à l'achèvement des travaux de construction.

L'équipe du projet Approvisionnement en énergie nucléaire est une équipe spécialement chargée d'assister le gouvernement à développer la capacité de production d'électricité nucléaire. Cette équipe a pour tâche de sélectionner un fournisseur de réacteur nucléaire.

L'équipe Évaluation des projets s'occupe de mettre en lumière et de planifier des projets qui pourraient être financés selon le modèle de diversification des modes de financement et d'approvisionnement. Certains de ces projets pourraient être envisagés au départ comme des projets de type classique tandis que d'autres pourraient se situer au tout début de la planification par des entités du secteur public élargi.

L'équipe Prêts d'infrastructure a pour tâche d'administrer le programme de prêts de l'OSIFA d'Infrastructure Ontario, lequel procure aux municipalités, universités et autres entités du secteur public de l'Ontario un accès à des prêts à faible taux d'intérêt pour leur permettre de bâtir et de renouveler l'infrastructure locale. Cette équipe apporte aussi son soutien aux autres composantes d'Infrastructure Ontario en leur prodiguant une assistance financière et juridique et en se chargeant des communications et des relations d'entreprise.

L'équipe Ressources humaines et Technologie de l'information a la responsabilité de renforcer les capacités internes afin de satisfaire aux besoins d'Infrastructure Ontario en matière de technologie de l'information et de personnel, notamment en élaborant des programmes destinés aux employés. Cette division met Infrastructure Ontario en meilleure position pour recruter et retenir de la main-d'œuvre compétente et accroître la productivité par le biais de la technologie.

Stratégie globale

Infrastructure Ontario continuera d'être un organisme appliquant des pratiques exemplaires reconnues dans le monde entier en matière de conception et de construction d'infrastructures. Plusieurs stratégies sont en place pour nous permettre de tirer le meilleur parti de nos premières réussites.

En premier lieu, nous continuerons d'exécuter les projets qui nous sont confiés en tenant compte des impératifs de temps et des contraintes budgétaires qui leur correspondent ainsi que de leur envergure. Infrastructure Ontario contrôle la mise à exécution de plus de 50 projets; grâce à nos efforts concertés et diligents, nous ferons en sorte que ces projets soient réalisés de manière satisfaisante par nos soumissionnaires.

Deuxièmement, dès le commencement des travaux, nous en superviserons l'exécution pour faire en sorte qu'ils correspondent à l'envergure souhaitée et qu'ils soient effectués dans les délais prévus et dans le respect des impératifs budgétaires. Ce n'est que lorsque les projets auront été exécutés que notre tâche sera terminée.

Troisièmement, nous appuierons les investissements en infrastructure dans l'ensemble du secteur public. Infrastructure Ontario remplit deux fonctions essentielles pour aider le secteur public élargi à bâtir des infrastructures : l'octroi de prêts par le biais du programme de l'OSIFA et l'évaluation des projets.

Quatrièmement, nous nous attacherons à répondre aux critères de nos clients. Chaque année, les intervenants et nos clients nous indiquent comment nous nous sommes acquittés de notre tâche en remplissant le questionnaire sur la satisfaction de la clientèle. Nous continuerons de nous efforcer à rehausser encore ces résultats.

Et pour finir, nous atteindrons les objectifs financiers et les objectifs d'affaires d'Infrastructure Ontario. Nos réussites concrètes doivent aller de pair avec une bonne santé financière.

Gouvernance

La *structure de gouvernance d'entreprise de la* SOTI (Infrastructure Ontario) est établie dans la Loi de 2006 sur la Société ontarienne de travaux d'infrastructure.

Infrastructure Ontario est une société sans capital-actions qui est dirigée par les membres de son Conseil d'administration. Ces derniers sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Le président du Conseil et le chef de la direction sont également désignés et nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Cette structure de gouvernance a pour objet de garantir que les activités d'Infrastructure Ontario sont menées conformément aux règlements, politiques et lignes directrices du gouvernement.

Conformément à son engagement en matière de gouvernance, Infrastructure Ontario élabore un rapport annuel qui doit être conforme aux lignes directrices du Conseil de gestion du gouvernement, rapport qui doit être approuvé par le Conseil et soumis au ministre du Renouvellement de l'infrastructure publique pour présentation à l'Assemblée législative.

Le Conseil d'administration assure une surveillance stratégique générale en tenant compte des objectifs de la Société. Le Conseil est aussi chargé de l'approbation des politiques liées à l'évaluation et à la gestion du risque et c'est lui qui approuve les primes de rendement. Il donne le feu vert aux projets dont l'envergure et le budget sont dans des limites acceptables. Le Conseil surveille les activités de la haute direction en ce qui a trait à l'observation des lois et règlements, à l'efficacité du système de contrôle interne et de la procédure d'audit et au respect des exigences en matière de rapports. Enfin, il prodigue des conseils au ministre du Renouvellement de l'infrastructure publique et à la haute direction.

Conseil d'administration de la SOTI

Tony Ross, Président du Conseil

Tony Ross est président du Conseil d'Infrastructure Ontario. Auparavant, M. Ross avait travaillé comme consultant en affaires pour RG Group où il était chargé de conseiller, entre autres, la Financière Manuvie, le gouvernement de Terre-Neuve, l'Université de Toronto, l'Université York, le Centre des congrès d'Ottawa, Hydro One, Valeurs Mobilières TD, Merrill Lynch Canada, l'Hôpital de Scarborough et Telus.

Avant de se joindre à RG Group, M. Ross était vice-président du Conseil de Merrill Lynch, où il dirigeait les activités du groupe du marché des capitaux.

Administrateur et président du Conseil depuis le 2 novembre 2005
Fin de mandat : 31 mars 2009
Membre du Comité de gestion et d'indemnisation
Statut : non-indépendant (président à part entière du Conseil de la Société)

Felix Chee
Felix P. Chee a longtemps travaillé dans les secteurs public et privé. Il a été président et chef de la direction de la University of Toronto Asset Management Corporation (UTAM) d'avril 2003 à février 2008 et a auparavant été vice-président des affaires commerciales à l'Université de Toronto.

Il a également été vice-président-directeur et chef des investissements à la Financière Manuvie, vice-président principal des finances générales à Ontario Hydro et principal agent des investissements à la Société financière internationale, qui est membre du Groupe de la Banque mondiale.

Administrateur depuis le 2 novembre 2005
Fin de mandat : 1er novembre 2008
Membre du Comité de gestion du crédit et des risques (président)
Statut : indépendant

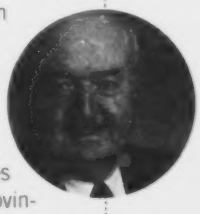

Patrick J. Dillon
Patrick J. Dillon est directeur commercial et secrétaire-trésorier du Provincial Building and Construction Trades Council of Ontario depuis 1977.

Il a commencé à travailler en 1961 comme apprenti électricien dans le domaine de la construction et il est devenu ouvrier spécialisé en 1966. Fort de ses 18 ans d'expérience dans la construction, il a été élu directeur des affaires de la section locale 105 de la Fraternité internationale des ouvriers en électricité (FIOE). En 1991, il a été élu président exécutif du Construction Council of Ontario (association des constructeurs de réseaux électriques) de la FIOE où il a créé la très efficace section de syndicalisation provinciale.

Le gouvernement de l'Ontario l'a nommé membre du Conseil d'administration de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents de travail (CSPAAT). Il siège en outre au Conseil d'administration des organismes suivants : Secrétariat ontarien à la construction (SOC), Construction Safety Association of Ontario (CSAO), Construction Sector Council of Canada et De Novo Treatment Centre. M. Dillon est un ancien membre de la Hamilton Harbour Commission.

M. Dillon, qui réside à Hamilton, est un passionné de curling et de golf.

Il est marié et il a deux enfants.

Administrateur depuis le 6 septembre 2006
Fin de mandat : 5 septembre 2009
Membre du Comité de gestion du crédit et des risques
Statut : indépendant

David Livingston, Président et chef de la direction

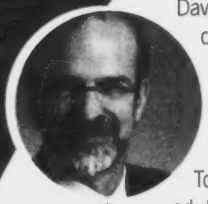

David Livingston a 30 ans d'expérience dans le secteur des services financiers, récemment couronnés par l'attribution du poste de vice-président exécutif, Expansion de l'entreprise, dans le Groupe Financier Banque TD.

M. Livingston a reçu un B. Sc. de l'Université Western Ontario en 1973 et unM.B.A. de l'Université Queen's en 1976. Il est membre du Conseil d'administration de Cancer de l'ovaire Canada et de la Société d'aide à l'enfance de Toronto. Il est également membre du Comité de l'immobilier de la Société d'aide à l'enfance de Toronto et du Comité des bourses de la Children's Aid Foundation. M. Livingston et son épouse ont deux enfants adultes.

Chef de la direction depuis le 21 novembre 2005
Fin de mandat : 20 novembre 2008
Statut : non-indépendant (président et chef de la direction de la Société)

Gadi Mayman

En sa qualité de chef de la direction de l'Office ontarien de financement, Gadi Mayman est responsable des programmes de gestion des emprunts et dettes de la province et de la liaison avec le secteur bancaire et les marchés des capitaux. Il est également chef de la direction de la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario.

M. Mayman co-préside le Joint Nuclear Funds Investment Committee, un comité conjoint de l'OOF et de l'Ontario Power Generation Inc. (OPG). Auparavant, il siegeait au conseil d'administration de l'Agence ontarienne des eaux et y a fondé le comité de vérification dont il a été le premier président. Avant d'entrer au service du ministère des finances de l'Ontario, M. Mayman avait travaillé comme agent du trésor à la Société pour l'expansion des exportations à Ottawa et à la Division internationale de la Banque TD.

M. Mayman a obtenu un baccalauréat ès sciences en génie industriel à l'Université de Toronto en 1981 et une maîtrise en administration des affaires à la University of Western Ontario en 1988.

Administrateur depuis le 2 novembre 2005
Fin de mandat : le 2 novembre 2008
Membre du Comité de gestion du risque de crédit
Statut : non-indépendant (chef de direction de l'Office ontarien de financement)

Isabel Meharry

Isabel Meharry est vice-présidente des finances, secrétaire- trésorière et chef des finances à Green Shield Canada, société spécialisée dans les régimes de prestations de soins de santé et dentaires individuels et collectifs et leur administration.

Mme Meharry a plus de 25 ans d'expérience à son actif en qualité de cadre de la haute direction dans le domaine des finances et de l'exploitation. Avant de se joindre à Green Shield Canada, elle était présidente et chef de la direction de Financial Executive International Canada. Elle a également été conseillère de direction auprès du président du Conseil et du chef de la direction de la Financière Sun Life du Canada à Hong Kong, vice-présidente à la direction de la compagnie d'assurance Aviva, chef des finances de la Insurance Corporation of British Columbia et vérificatrice en chef à la North American Life Insurance Company (faisant partie désormais de Manuvie).

Mme Meharry est membre de plusieurs conseils d'administration et elle a récemment été élue au Conseil de l'Institut des comptables agréés de l'Ontario. Elle détient un M.B.A. de l'Université York ainsi que les titres de comptable agréée, de certified fraud examiner (juricomptable), de certified public accountant (experte-comptable) et de chartered director.

Administratrice depuis le 24 août 2006
Fin de mandat : 23 août 2009
Membre du Comité de vérification (présidente)
Statut : indépendant

Linda Robinson

Linda Robinson est associée principale chez Osler, Hoskin & Harcourt LLP, un cabinet d'avocats de premier plan au Canada, au sein duquel elle remplit la fonction de présidente du service national du droit des affaires. Avocate en droit des sociétés, Mme Robinson est spécialisée dans les secteurs des fusions et acquisitions, de la restructuration des entreprises et des finances et dans les questions concernant les actionnaires. Mme Robinson, qui détient un M. Sc. en études urbaines et planification régionale de la London School of Economics, s'intéresse depuis longtemps au renouvellement de l'infrastructure.

Administratrice depuis le 21 février 2007
Fin de mandat : 20 février 2010
Membre du Comité de gouvernance et d'indemnisation (présidente)
Statut : indépendant

Jim Schwindt

Jim Schwindt, qui a une formation d'ingénieur, a débuté sa carrière à Traugott Construction Limited in 1973 comme préposé aux devis et chef de projet. Il a été promu directeur général en 1978 et est devenu président et associé principal en 1982, poste qu'il a occupé jusqu'à son départ à la retraite à la fin de 2005.

Tout au long de sa carrière, M. Schwindt a été administrateur et président du Conseil de nombreuses associations, dont le Council of Ontario Construction Associations, la Ontario General Contractors Association et la Grand Valley Construction Association.

Mr. Schwindt a reçu un B.Sc.A. en génie civil de l'Université de Waterloo en 1973.

Administrateur depuis le 21 février 2007
Fin de mandat : 20 février 2010
Membre du Comité de vérification
Statut : indépendant

Darija Scott

Darija Scott est directrice générale et co-fondatrice de SCOTT Associates Architects Inc., société créée en 1987. Cette société, dont le siège social se trouve à Toronto, offre des services de consultation à l'échelle internationale pour des projets d'infrastructure publics et privés, lesquels sont devenus le domaine de spécialisation de Mme Scott.

Mme Scott a travaillé un peu partout dans le monde à divers prestigieux projets de privatisation de réseaux de transport, notamment pour Lockheed et Hughes, Bouygues et Skanska, British Aerospace, les Aéroports de Paris, et diverses administrations aéroportuaires.

Sa société d'architectes, SCOTT Associates, a conçu l'aérogare 3 de l'aéroport Pearson de Toronto et s'occupe de projets importants à Pearson, dont la conception du nouveau garage de 13 200 véhicules pour la nouvelle aérogare et la modernisation et l'agrandissement de l'aérogare 3.

Mme Scott dirige les divisions du développement des affaires de la Société au Canada et aux États-Unis.

Administratrice depuis le 26 août 2006
Fin de mandat : 23 août 2009
Membre du Comité de gouvernance et d'indemnisation
Statut : indépendant

Comités du Conseil de la SOTI

Comité de vérification
Le Comité de vérification a pour tâche de surveiller les pratiques en matière de gestion du risque et d'établissement de rapports financiers d'Infrastructure Ontario. Il relève du Conseil d'administration, auquel il prête son concours en le déchargeant de ses responsabilités de contrôle à l'égard des risques auxquels Infrastructure Ontario se trouve exposée en raison de ses activités financières.

Comité de gestion du crédit et des risques
Le Comité de gestion du crédit et des risques veille à ce qu'Infrastructure Ontario se conforme à la politique de gestion du crédit et des risques et à la politique de gestion du passif et de l'actif en fonction de l'analyse des risques, des politiques approuvées par le Conseil d'administration. Il est également chargé de présenter au Conseil des recommandations de politique et de surveiller le profil de risque d'Infrastructure Ontario.

Comité de gouvernance et d'indemnisation
Le Comité de gouvernance et d'indemnisation est chargé de prodiguer des recommandations au Conseil d'administraton quant à la composition du Conseil d'administration et de ses comités. Il a aussi pour tâche de faire adopter une série de principes de gouvernance d'entreprise destinés à favoriser une saine culture de gouvernance au sein d'Infrastructure Ontario. Le Comité s'occupe également de l'examen de la rémunération du chef de la direction et il émet des recommandations à ce sujet. En outre, le Comité exerce une activité de surveillance à l'égard de l'enveloppe budgétaire des primes d'Infrastructure Ontario ainsi qu'à l'égard des dépenses globales des Ressources humaines.

Rémunération des administrateurs
Les administrateurs qui ne sont pas des employés d'Infrastructure Ontario reçoivent des honoraires annuels de 5 000 $. Les administrateurs sont rémunérés pour les réunions auxquelles ils assistent, à raison de 500 $ par réunion. Infrastructure Ontario défraie le coût de leurs frais de voyage et autres frais encourus pour se rendre aux réunions ou s'acquitter d'autres tâches liées à leurs fonctions.

Divulgation des traitements dans le secteur public
Infrastructure Ontario est assujettie à la Loi sur la divulgation des traitements dans le secteur public et elle est donc tenue de divulguer les traitements annuels de 100 000 $ et plus. Aux fins d'application de la Loi, le traitement inclut les primes et avantages imposables dont l'employé a bénéficié durant l'année, tels qu'ils doivent être déclarés aux fins de l'impôt personnel sur le revenu.

La haute direction de la SOTI

David Livingston – Président et chef de la direction
En sa qualité de président et de chef de la direction d'Infrastructure Ontario, David Livingston dirige la société de la Couronne chargée d'exécuter des projets d'infrastructure publique de grande envergure pour le gouvernement de l'Ontario. Sous la direction de M. Livingston, Infrastructure Ontario est en voie de s'imposer comme composante de premier plan dans l'un des programmes d'infrastructure les plus robustes au Canada.

M. Livingston est un conférencier très demandé et il donne de nombreuses conférences sur le développement de l'infrastructure et les modes non traditionnels de financement et d'approvisionnement. Ses 30 ans d'expérience dans le secteur des services financiers – récemment couronnés par l'attribution du poste de vice-président exécutif, Expansion de l'entreprise, dans le Groupe Financier Banque TD – l'ont bien préparé à créer, au sein d'Infrastructure Ontario, une équipe d'experts des secteurs public et privés qui se servent d'outils novateurs pour réaliser des projets complexes dans les délais requis et dans le respect des budgets.

M. Livingston a reçu un B. Sc. de l'Université Western Ontario en 1973 et une M.B.A. de l'Université Queen's en 1976. Il est membre du Conseil d'administration de Cancer de l'ovaire Canada et de la Société d'aide à l'enfance de Toronto. Il est également membre du Comité de l'immobilier de la Société d'aide à l'enfance de Toronto et du Comité des bourses de la Children's Aid Foundation. M. Livingston et son épouse ont deux enfants adultes.

Jim Dougan – Vice-président exécutif, Réalisation de projets
Jim Dougan a été conseiller auprès du ministère du Renouvellement de l'Infrastructure publique, qu'il a aidé à mettre sur pied le plan de diversification des modes de financement. Il s'est joint à Infrastructure Ontario (IO) lors de sa fondation, y apportant plus de 25 ans d'expérience au chapitre de la prise en charge complète de projets, depuis la phase de développement jusqu'à la construction. En tant que vice-président exécutif, Réalisation de projets, M. Dougan est responsable de la surveillance des projets et de l'orientation stratégique d'Infrastructure Ontario. Il guide notre équipe d'experts dans tous les aspects de la réalisation des projets, tant aux niveaux juridique et financier qu'en matière de communications et de gestion.

L'impressionnant parcours de carrière de M. Dougan comprend des postes de gestion importants au sein de deux entreprises figurant parmi les plus importantes de l'industrie. En qualité de président et directeur de l'exploitation de la société Falls Management Company, M. Dougan a mené à bien un projet d'un milliard de dollars, la construction à Niagara Falls (Ontario) du Fallsview Casino Resort, un casino et centre de villégiature de 2,5 millions de pieds carrés.

Par ailleurs, M. Dougan a travaillé pendant plus de 22 ans auprès de la plus grande entreprise publique de construction et d'aménagement d'infrastructure cotée en bourse au Canada, BFC Construction Group (maintenant connue sous le nom d'Aecon Group Inc.). Au cours de ses années à BFC, il a été directeur de l'exploitation et président-directeur général de la division de construction et il a résidé à Toronto, à Vancouver et à Seattle. De surcroît, durant cette période, M. Dougan a également été membre dirigeant de Group West Associates, LLC, une société dispensant des services d'architecture, d'aménagement intérieur et de développement.

Tony Day – Premier vice-président, Ressources humaines et Technologie de l'information
Tony Day possède plus de 30 ans d'expérience variée dans les domaines des ressources humaines et de la technologie de l'information, expérience acquise tant dans le secteur public que dans le secteur privé, dans trois différentes provinces. Au début de sa carrière, M. Day a travaillé dans le secteur privé (Consolidated Bathurst et une grande banque), dans les domaines de la restructuration des activités administratives et du développement de systèmes de cartes de crédit ainsi que de la comptabilité générale et analytique. Par la suite, il s'est occupé de la création et de la mise en place de plusieurs systèmes d'information, principalement en ressources humaines, chez Siemens et pour le ministère des Transports, le ministère de l'Éducation et le Bureau du Conseil des ministres.

L'expérience de M. Day en ressources humaines au cours des dix dernières années a consisté principalement à aider des organisations à définir des plans d'affaires et à diriger des restructurations et transformations à grande échelle. Il a récemment aidé le ministère du Travail à résoudre certains problèmes épineux en revoyant l'organisation des services des Ressources humaines.

Vas Georgiou – Premier vice-président, Réalisation de projets
Vas Georgiou possède près de 20 ans d'expérience dans le domaine de la santé. Il a œuvré dans les secteurs public et privé où il a occupé de nombreux postes de haute direction dans le domaine de l'exploitation et de la gestion dans le secteur des soins de santé et dans celui de l'accueil. Il a notamment travaillé au Palais des congrès de la communauté urbaine de Toronto, au Toronto East General Hospital et au St. Joseph's Health Centre de Toronto. Il a en outre été directeur de projet en charge d'importants agrandissements à l'Hôpital de Markham-Stouffville, au Hospital for Sick Children de Toronto et à l'Hôpital Général de Guelph.

Avant de travailler pour Infrastructure Ontario, M. Georgiou était vice-président exécutif des Services d'exploitation, de soins cliniques et de soutien au St. Joseph's Health Centre de Toronto, où il a également assumé de façon provisoire les fonctions de président et de chef de la direction durant une période prolongée.

À Infrastructure Ontario, M. Georgiou est chargé de la planification stratégique, de la conception, du financement et de l'approvisionnement des importants projets d'infrastructure publique.

John McKendrick – Premier vice-président, Réalisation de projets
En tant que premier vice-président, Réalisation de projets, John McKendrick est responsable de la planification stratégique, de la conception, du financement et de l'approvisionnement des grands projets d'infrastructure publique. Depuis l'automne 2005, M. McKendrick et les membres de son équipe ont injecté plus de cinq milliards de dollars sur le marché, répartis en plus d'une vingtaine de projets; par ailleurs, ils ont bouclé le financement de 16 projets, dont la construction a pu être démarrée.

En entrant à Infrastructure Ontario, M. McKendrick apportait plus de 17 ans d'expérience au sein du gouvernement provincial durant lesquelles il avait acquis une expertise dans le domaine financier et dans celui du développement de projets d'infrastructure. Le dernier poste qu'il avait occupé avant de se joindre à Infrastructure Ontario était celui de sous-ministre adjoint au ministère du Renouvellement de l'infrastructure publique. Il a également occupé le poste de directeur à la Direction du financement des entreprises de l'Office ontarien de financement. M. McKendrick a participé au financement d'un certain nombre de projets d'infrastructure dans des secteurs variés, parmi lesquels figurent des hôpitaux, conseils scolaires, universités et sociétés de la Couronne; il a également participé à des financements reposant sur l'actif et à d'autres financements structurés.

Bill Ralph – Premier vice-président, Prêts d'infrastructure et Chef des finances
Avec plus de 25 ans d'expérience dans les domaines des finances et de la gestion au sein du gouvernement de l'Ontario, Bill Ralph a des qualités de chef; il en a donné des preuves en formulant une nouvelle manière de financer et de réaliser les projets d'infrastructure en Ontario. Il a établi l'Office ontarien de financement de l'infrastructure stratégique (OSIFA) - un programme de prêts d'infrastructure publique novateur, abordable et efficient qui est d'ailleurs le premier de ce type au Canada. Avant la création de l'OSIFA, M. Ralph avait présidé à la création du système de planification, financement et approvisionnement de l'infrastructure pour la province de l'Ontario, ainsi qu'à un certain nombre de projets très en vue pour le ministère des Finances.

À Infrastructure Ontario, M. Ralph continue de jouer un rôle essentiel en révolutionnant la conception des investissements d'infrastructure en Ontario. Il a notamment contribué à l'adoption du cadre intitulé Pour un avenir meilleur, cadre qui s'adresse au secteur public élargi et qui permet aux investissements d'infrastructure d'être plus performants et efficients.

M. Ralph détient un baccalauréat ès arts avec spécialisation en économie de l'Université Queen's et une maîtrise en administration des affaires de l'Université York. M. Ralph et son épouse, Lezlie, ont trois enfants – deux garçons et une fille.

George Stewart – SVP, Évaluation de projets
George Stewart a une expérience diversifiée de plus de 25 ans dans la mise en valeur immobilière commerciale un peu partout au pays et il a fourni son expertise à certains des promoteurs canadiens les plus importants, dont Oxford Properties Group, Borealis Real Estate, Morguard Investments et Cambridge Shopping Centres.

M. Stewart a vu dans Infrastructure Ontario l'occasion d'ériger des édifices de patrimoine et de mettre à profit sa vaste expérience pour jeter un pont entre le secteur public et le secteur privé et de stimuler une compréhension mutuelle et un sentiment de « faisabilité » permettant de mener à bien les projets très exigeants d'Infrastructure Ontario.

En plus de ses responsabilités à Infrastructure Ontario, M. Stewart anime, à titre bénévole, des séminaires sur les aptitudes en communication pour des groupes d'étudiants de l'Université York. Ces séminaires, basés sur son atelier destiné aux entreprises et intitulé « The Essence of Communication is Connection », sont destinés à enseigner aux étudiants des aptitudes qui leur permettront de pénétrer dans le milieu des grandes entreprises et d'y exceller.

Cadre décisionnel d'Infrastructure Ontario – Une Société qui prend ses responsabilités

Notre vision de l'avenir

Être le groupe auquel on s'adresse pour concrétiser les projets d'infrastructure publique en Ontario.

Notre mission

Nous faisons appel aux meilleurs experts des secteurs public et privé pour agrandir et renouveler les biens publics. Nous livrons les projets d'infrastructure publique en temps voulu, en respectant les budgets établis et l'envergure prévue et en appliquant des pratiques exemplaires reconnues dans le monde entier. Par ailleurs, Infrastructure Ontario offre des taux de financement exceptionnels ainsi que son expertise en gestion de projets à une clientèle du secteur public très diversifiée. En bref, Infrastructure Ontario permet de concrétiser les projets d'infrastructures publiques.

Facteurs de réussite

Voici comment les différents facteurs de réussite dégagés par Infrastructure Ontario se traduisent dans la pratique :

Approche centrée sur le service du public et de la clientèle

- Nous faisons savoir à nos clients que notre objectif prioritaire est de répondre à leurs besoins
- Nous inspirons le respect à nos clients en leur montrant que nous comprenons leurs objectifs
- Nous prouvons à nos clients que leur satisfaction est la mesure de la nôtre

Accent mis sur la collaboration

- Nous favorisons la collaboration en fixant des objectifs communs
- Nous établissons des plans de travail adaptables pour répondre aux besoins de nos clients
- Nous bâtissons un organisme qui fonctionne comme tel et qui excelle dans le partage des connaissances et la résolution des problèmes

Équipe d'experts

- Notre équipe possède de nombreuses compétences et une grande expérience dans le domaine des infrastructures
- Notre équipe travaille en étroite collaboration avec toutes les parties prenantes
- Notre équipe est motivée et s'acquitte de ses responsabilités avec enthousiasme

Excellence des résultats

- Nous établissons les critères de réussite en offrant des services hors pair
- Nous respectons nos engagements, tant sur le plan des délais que des budgets et de l'envergure des projets
- Nous gérons et atténuons les risques liés aux projets

Amélioration continue

- Nous cherchons à connaître les pratiques exemplaires et nous les appliquons, créant ainsi des centres d'expertise
- Nous déterminons sans cesse les leçons apprises et les solutions de choix
- Nous investissons dans la formation du personnel, les systèmes et la technologie afin de promouvoir le développement de notre Société

Notre culture organisationnelle

Voici les valeurs qui définissent la culture d'Infrastructure Ontario, telles qu'elles se traduisent dans notre pratique :

Respect

- Nos relations entre nous et avec nos associés et clients sont empreintes de dignité, de franchise et d'ouverture d'esprit
- Nous reconnaissons l'expertise et les aptitudes particulières de chaque membre de l'équipe et chacun profite de l'expérience des autres pour accroître ses connaissances
- Nous avons tous la conviction profonde que chacun mérite que l'on respecte ses opinions

Ingéniosité

- Nous pratiquons l'échange d'informations en faisant le point sur les projets en cours et leurs résultats et nous faisons profiter les autres de nos connaissances
- Nous ne ménageons pas nos efforts pour aboutir à des résultats
- Nous nous servons des meilleurs outils existants et nous faisons appel à l'expertise, à la créativité et aux connaissances de tous les membres de l'équipe

Accent mis sur les résultats

- Nous acceptons nos responsabilités – nous ne fournissons pas d'excuses faciles
- Nous concevons des solutions efficaces – nous obtenons des résultats
- Nous pensons de manière inclusive (en termes de « et » plutôt que de « ou ») – nous transformons les obstacles en occasions de faire des progrès.

Rapport de gestion

Sommaire des résultats financiers

Infrastructure Ontario a réalisé tous ses objectifs financiers pendant l'exercice 2007-2008.

La perte nette d'exploitation d'Infrastructure Ontario était de 20,6 millions de dollars pour l'exercice fiscal 2007/08. En excluant les dépenses pour les coûts de concession de 8,7 millions de dollars, la perte nette se réduit à 11,9 millions de dollars. La perte est attribuable à deux facteurs principaux : la perte nette d'intérêts au montant de 7,2 millions de dollars liée au programme de prêts à des taux d'intérêt réduits en 2003-2004 et les dépenses occasionnées par l'exploitation des prêts au montant de 4,7 millions de dollars.

Les dépenses de projets au cours de l'exercice 2007-2008 ont été de 45,8 millions de dollars, imputables notamment aux frais de transactions dans le cadre des projets, aux frais accessoires et aux frais d'exploitation d'Infrastructure Ontario. L'ensemble de ces frais sera recouvré des ministères du gouvernement de l'Ontario.

Les charges du siège social en 2007-2008 s'élevaient à 5,7 millions de dollars, englobant les frais généraux de gouvernance et ceux des services juridiques, des finances, des communications, des ressources humaine et des technologies de l'information. Ces frais ont été récupérables dans leur totalité grâce à une subvention accordée par le ministère du Renouvellement de l'infrastructure publique.

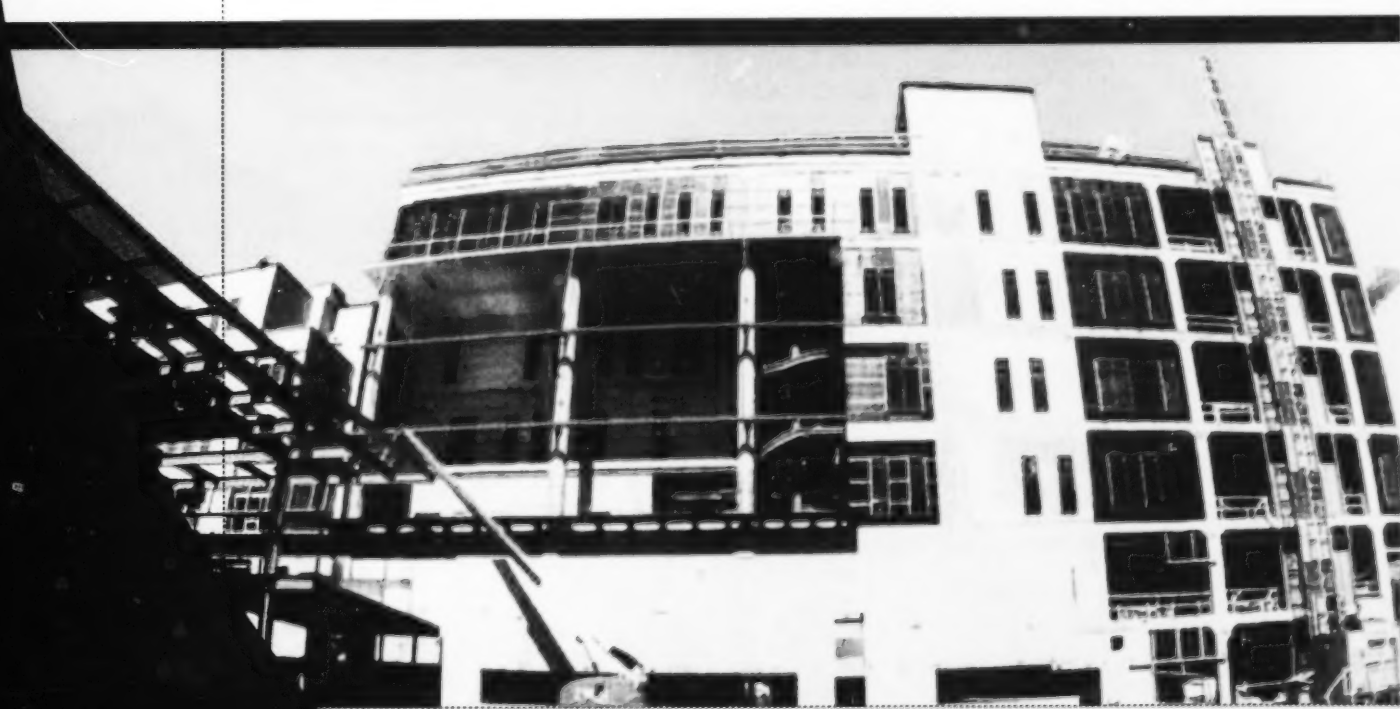

Évaluation et gestion des risques

Risques liés aux projets appliquant le modèle de diversification des modes de financement et d'approvisionnement

Risque associé à la capacité du marché

Seize projets d'Infrastructure Ontario sont actuellement en phase de construction et de nombreux projets sont à venir constamment. Jusqu'à maintenant, Infrastructure Ontario a soigneusement géré l'entrée dans le marché des projets qu'elle a attribués. Il y a cependant un grand nombre d'autres projets introduits dans le marché, des projets financés tant par le gouvernement provincial que par le secteur privé. Étant donné la difficulté et la complexité du travail à accomplir par les équipes qui soumissionnent pour les projets d'Infrastructure Ontario, le nombre de soumissions présentées au cours d'une période donnée est restreint. Pour gérer ces risques, Infrastructure Ontario a institué une série d'initiatives, dont :

- consulter régulièrement des personnes-ressources dans le secteur afin d'identifier d'autres projets qui entrent sur le marché et d'éviter que l'approvisionnement des projets d'Infrastructure Ontario ne coïncide pas avec ces derniers;
- proposer le rajustement du déroulement des projets pour allonger les écarts entre les étapes et réduire le chevauchement;
- proposer le raccourcissement du délai entre l'ouverture de l'appel d'offres et la clôture financière pour permettre aux équipes de soumission de travailler à des projets successifs;
- normaliser davantage les documents d'appel d'offres et déployer des efforts continus pour rendre le processus d'appel d'offres plus cohérent et stable;
- attirer un plus grand nombre d'acteurs vers le marché ontarien, en particulier des firmes œuvrant à des projets semblables ailleurs et ayant la capacité d'agir comme entrepreneur principal.

Risque associé à la construction

Les projets de construction sont exposés à un large éventail de risques. Cependant, dans le cadre du modèle de DMFA d'Infrastructure Ontario, beaucoup de ces risques sont atténués ou sont transférés au consortium privé en charge de la construction de l'infrastructure. Ainsi, lors d'un projet-type appliquant le modèle « concevoir, construire, financer et entretenir », ces risques clés sont transférés ou atténués :

Catégorie de risque	Promoteur du projet	Entrepreneur/Entreprise chargée du projet
Planification	Programme fonctionnel	Planification complète
État du chantier	Risques inconnus de nature géotechnique ou liés à l'environnement ou à l'archéologie	Conditions connues de nature géotechnique ou liées à l'environnement
Construction	Délais dus au promoteur du projet ou à des conditions inconnues et répercussions sur les délais et les coûts	Tous les autres risques liés à la construction, notamment : dommages, défauts, erreurs d'échéancier, sécurité
Disponibilité des ressources	Faible risque	Risques liés au manque de main-d'œuvre, de matériaux et d'équipement
Équipement	Risques liés à la sélection et à l'approvisionnement	Risques liés aux Installations ou à la coordination
Permis et approbations	Permis et approbations municipaux et provinciaux	Permis de construction, exigences du Code du bâtiment et permis d'occuper
Risque financier	Coûts liés au changement d'envergure	Coûts de financement, risques liés aux taux d'intérêt, autres risques financiers
Main d'œuvre	Grèves générales	Grève d'un corps de métier particulier ou interruptions de travail isolées
Changement d'orientation ou modifications législatives	Risque le plus élevé	Faible risque
Force Majeure	Risque partagé	Risque partagé
Opérations	Nouvelles décisions gouvernementales, risques liés à la demande, changements aux niveaux des services demandés	Disponibilité ou performance des installations

Voici les risques clés qui sont transférés ou atténués en appliquant le modèle « construire et financer » :

Catégorie de risque	Promoteur du projet	Entrepreneur/Entreprise chargée du projet
État du chantier	Risques inconnus de nature géotechnique ou liés à l'environnement ou à l'archéologie	Conditions connues de nature géotechnique ou liées à l'environnement
Construction	Délais dus au promoteur du projet ou à des conditions inconnues et répercussions sur les délais et les coûts	Tous les autres risques liés à la construction, notamment : dommages, défauts, erreurs d'échéancier, sécurité
Disponibilité des ressources	Faible risque	Risques liés au manque de main-d'œuvre, de matériaux et d'équipement
Équipement	Risques liés à la sélection et à l'approvisionnement	Risques liés aux Installations ou à la coordination
Permis et approbations	Permis et approbations municipaux et provinciaux	Permis de construction, exigences du Code du bâtiment et permis d'occuper
Risque financier	Coûts liés au changement d'envergure	Coûts de financement, risques liés aux taux d'intérêt, autres risques financiers
Main d'œuvre	Grèves générales	Grève d'un corps de métier particulier ou interruptions de travail isolées
Changement d'orientation ou modifications législatives	Risque le plus élevé	Faible risque
Force Majeure	Risque partagé	Risque partagé

Risque lié à l'affectation de fonds

Le risque lié à l'affectation de fonds à Infrastructure Ontario est faible et provient du fait que l'organisme dépend du gouvernement de la Province d'Ontario pour son financement.

Infrastructure Ontario engage des dépenses pour son personnel et les consultants en charge des portefeuilles de DMFA. Les coûts de réalisation des projets de DMFA sont récupérés directement auprès des projets après leur achèvement. Le financement des projets, quant à lui, se fait par le ministère octroyant la subvention et les parties prenantes au niveau local.

Risque associé au programme de prêts OSIFA

Risque lié aux taux d'intérêt

Le risque lié aux taux d'intérêt est suscité dans le cas où la modification de la valeur de l'actif ne s'aligne pas sur la modification de la valeur du passif. Par exemple, si dans le cadre de son portefeuille de prêts, Infrastructure Ontario accorde un prêt dont l'échéance est de 20 ans (actif) et les titres de créance émis par Infrastructure Ontario pour obtenir les fonds (passif) ont une échéance de plus courte durée, il se peut que des titres de créance doivent être émis plusieurs fois au cours de la durée de l'actif. Chaque fois que la dette est reconduite, il y a un risque que les taux d'intérêt soient plus élevés, ce qui mène soit à une perte nette de revenu d'intérêts soit à une perte nette plus élevée si Infrastructure Ontario octroie un prêt à un taux en dessous des coûts d'emprunt.

La direction a presque éliminé le risque lié aux taux d'intérêt de son fonds de réserve en investissant dans des placements à court terme dont les échéances concordent avec celles des prêts obtenus auprès du gouvernement provincial et l'Agence ontarienne des eaux. En ce qui concerne le portefeuille de prêts aux municipalités, le risque lié aux taux d'intérêts a été baissé sans utiliser des outils du type swap de taux d'intérêts. Infrastructure Ontario a élaboré un programme de papier commercial au moyen duquel elle finance les prêts à la construction. Les échéances du papier commercial sont étroitement alignées sur les échéances du portefeuille de prêts à la construction. Les emprunts à long terme sous forme de débentures sont financés par le biais du programme d'obligations pour le renouvellement de l'infrastructure à des taux d'intérêt fixes à long terme. Dans le but de maintenir son engagement envers un risque lié aux taux d'intérêt faibles, à mesure que son portefeuille s'accroîtra, Infrastructure Ontario effectuera des transactions avec des dérivés par l'intermédiaire de l'Office ontarien de financement pour réduire ou éliminer la part de risque liée aux taux d'intérêt qu'on ne peut traiter efficacement au moyen des instruments de financement de dette.

Les dérivés de swap de taux d'intérêt ont été utilisés en avril 2008 dans le but de convertir le taux d'intérêt fixe gagné des prêts en un taux d'intérêt variable ainsi que pour le taux d'intérêt fixe payé sur les titres de créance dans les marchés financiers en un taux d'intérêt variable. Comme les paiements dans les deux cas se font sur la base d'un taux variable, Infrastructure Ontario élimine l'impact de modifications généralisées des taux d'intérêt engendrées par les fluctuations de la courbe de rendement du gouvernement du Canada, ce qui permet de protéger les marges d'intérêt nettes nécessaires au déboursement des coûts d'exécution des programmes.

La politique de gestion de l'actif et du passif d'Infrastructure Ontario exige la surveillance continue de l'état du risque lié aux taux d'intérêt et la communication de ce dernier à la direction et au comité du crédit et de la gestion des risques relevant du Conseil d'administration. La politique de gestion de l'actif et du passif fournit à la direction les outils de gestion du risque lié aux taux d'intérêt et le pouvoir de donner des directives au personnel de la Direction des marchés financiers de l'Office ontarien de financement d'exécuter des transactions financières pour gérer le risque lié aux taux d'intérêt, y compris l'utilisation de dérivés. Infrastructure Ontario se conforme à une limite stricte de taux d'intérêt laquelle précise la perte maximale attendue en case d'un changement de 100 points de base des taux d'intérêts. Elle réduit l'éventualité d'exposition à des pertes en diminuant l'exposition à un point de taux quelconque sur la courbe de rendement.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité d'Infrastructure Ontario est extrêmement faible. Les prêteurs à Infrastructure Ontario sont protégés par un important fonds de réserve, financé au début par des prêts subordonnés offerts par le gouvernement provincial. Les fonds de réserve sont pour la plupart placés dans des instruments liquides à court terme que l'on peut convertir en liquidités dans l'éventualité d'une crise de liquidités prévisible (en raison, par exemple, du manque de clôture des titres de créance d'Infrastructure Ontario au moment prévu, de perturbation du programme d'émission de papier commercial à court terme ou d'importantes demandes de liquidités imprévues de la part des clients).

Les objectifs principaux de la stratégie de placement consistent à maintenir la sécurité du capital et à offrir de la flexibilité et des liquidités par rapport à la réserve. La politique de gestion de l'actif et du passif établit des limites en matière de types de titres et de teneurs exprimées comme des pourcentages de l'ensemble des placements détenus, conformément à la Loi sur l'administration financière de la Province d'Ontario.

Le plan des emprunts d'Infrastructure Ontario est approuvé par le Conseil d'administration. En vertu de la politique de gestion de l'actif et du passif, tous les emprunts se font après un examen prudent des risques liés aux taux d'intérêt et des risques de liquidité. L'Office ontarien de financement coordonne et exécute toutes les activités en matière d'emprunt. Infrastructure Ontario s'attend à poursuivre l'émission de papier commercial à court terme sous la limite des 500 millions de dollars de ce programme et à émettre des titres de créance à long terme sous forme d'Obligations pour le renouvellement de l'infrastructure à l'intention d'établissements investisseurs et ce, par l'intermédiaire d'un syndicat de garantie selon les besoins d'élargissement du programme de prêts ou pour refinancer une dette venant à échéance. Un règlement sur les emprunts est approuvé par le ministre des Finances tous les 18 mois.

Risque de crédit

Étant donné que les emprunteurs auprès d'Infrastructure Ontario appartiennent au secteur public, le risque de crédit est faible, car les emprunteurs sont en mesure de produire ou de recevoir des revenus grâce à des modèles de gestion à faible risque, au service des intérêts du secteur public. Le risque de crédit est la préoccupation principale du comité du crédit et de la gestion des risques d'Infrastructure Ontario; il relève du Conseil d'administration.

La politique en matière de risque de crédit sert à s'assurer que le montant de prêt correspond à la fois à la capacité de l'emprunteur d'amortir la dette et de la tolérance au risque propre à Infrastructure Ontario. Approuvée par le Conseil d'administration, la politique en matière de risque de crédit établit les principes d'évaluation du risque de crédit pour chaque secteur d'emprunteurs et définit les seuils des montants de prêts selon le risque et la capacité de l'emprunteur d'amortir la dette par la suite. Par exemple, un

contrôle diligent est exercé et un pointage final et un montant de prêt maximal par demandeur sont présentés à la direction et, au besoin, au Conseil d'administration en vue d'approbation.

En décembre 2006, le programme de prêts OSIFA d'Infrastructure Ontario a été élargi pour inclure de nouveaux types d'emprunteurs comme les services d'électricité locaux, les régies de transport, les collèges fédérés ou affiliés aux universités et les fournisseurs de soins de longue durée sans but lucratif. Dans le budget de l'Ontario de 2008, le gouvernement a annoncé son intention d'élargir encore une fois le programme de prêts pour inclure les fournisseurs de logements sociaux ou abordables, les régies locales de services et les organismes de formation des professionnels des arts.

Certains secteurs qui sont devenus admissibles aux prêts d'Infrastructure Ontario ont des caractéristiques en matière de crédit qui diffèrent de celles des emprunteurs traditionnels comme les municipalités. Les politiques en matière de prêt pour chaque nouveau secteur d'emprunteurs sont approuvées avant de consentir des prêts aux nouveaux secteurs, conformément aux normes définies dans la politique en matière de risque de crédit.

Risque associé à exploitation

Les risques associés à l'exploitation d'Infrastructure Ontario (notamment une défaillance des systèmes informatiques, des erreurs de processus, la responsabilité juridique et la vulnérabilité à des fraudes commises par le personnel) sont faibles. Infrastructure Ontario a élaboré un plan complet de la continuité des activités pour composer avec des crises comme des défaillances des systèmes informatiques, la perte de locaux à bureaux ou des pannes d'électricité prolongées. Les procédures d'exploitation d'Infrastructure Ontario ont été organisées de façon à minimiser, dans la mesure du possible, les autres risques liés à l'exploitation. L'organisme a souscrit à des polices d'assurance erreurs, omissions et responsabilité civile survenues lors des activités quotidiennes.

En 2007-2008, la société de conseillers en gestion Deloitte a effectué une évaluation des risques d'entreprise d'Infrastructure Ontario. Les résultats de cette évaluation servent à mettre au point un cadre de risques d'entreprise et un plan et des fonctions en matière de vérification interne.

En outre, en 2007-2008 Infrastructure Ontario a employé les services de la division de vérification interne du gouvernement pour analyser le processus de DMFA et évaluer si les processus et les contrôles suffisaient à assurer des attentes raisonnables d'optimisation des ressources dans le cadre des projets de DMFA. D'après cette analyse, Infrastructure Ontario a ou est en train d'élaborer des processus qui aboutiront vraisemblablement à l'optimisation des ressources pour le compte du gouvernement provincial. Infrastructure Ontario a examiné les recommandations d'améliorations et est en train de mettre en place la plupart de celles-ci. Les résultats de l'examen ont été présentés au Conseil d'administration d'Infrastructure Ontario et on en fera part au vérificateur général.

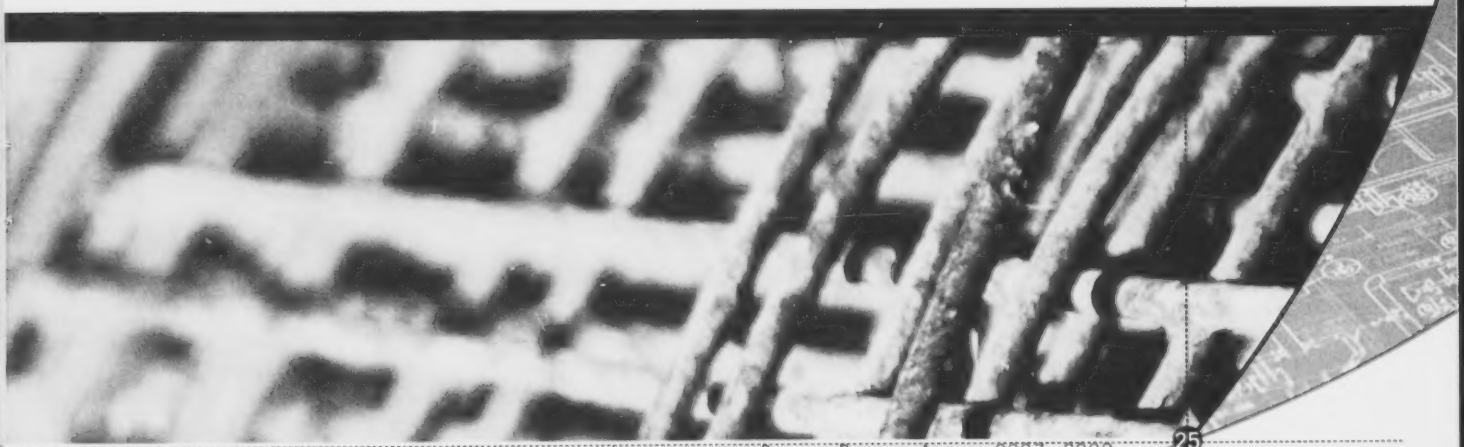

Responsabilité de l'information financière

Infrastructure Ontario
777 Bay Street, 9th Floor
Toronto, Ontario M5G 2C8
Tel.: 416 212-7289
Fax: 416 325-4646

Infrastructure Ontario
777, rue Bay, 9e étage
Toronto, Ontario M5G 2C8
Tél. : 416 212-7289
Téléc. : 416 325-4646

Ontario
Infrastructure Ontario

Les états financiers consolidés d'Infrastructure Ontario, joints à ce document, ont été préparés en application des principes comptables généralement reconnus du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) et, le cas échéant, des recommandations du Conseil des normes comptables (CNC) de l'ICCA; la direction en assume la responsabilité.

La direction a à sa disposition des mécanismes de contrôle interne conçus dans le but de fournir l'assurance raisonnable que les éléments de l'actif sont protégés et que des données financières fiables sont disponibles en temps opportun. Le contrôle interne comprend des politiques et des procédures ainsi qu'une structure organisationnelle qui prévoit la délégation de pouvoirs et la séparation des responsabilités de manière appropriée.

Le Conseil d'administration, par l'intermédiaire de son comité de vérification, veille à ce que la direction assume pleinement ses responsabilités vis-à-vis la communication de l'information financière. Le comité de vérification examine les états financiers et les soumet au Conseil d'administration pour approbation.

Les états financiers ont été vérifiés par Hilborn Ellis Grant LLP La responsabilité du vérificateur consiste à dire si les états financiers sont présentés d'une manière qui respecte, dans son ensemble, les principes comptables généralement reconnus. Le rapport du vérificateur retrace de façon sommaire l'étendue de la vérification effectuée par le vérificateur et son avis sur les états financiers.

De la part de la direction,

J. David Livingston
Président et chef de la direction

Bill Ralph
Premier vice-président,
Prêts d'infrastructure
et Chef des finances

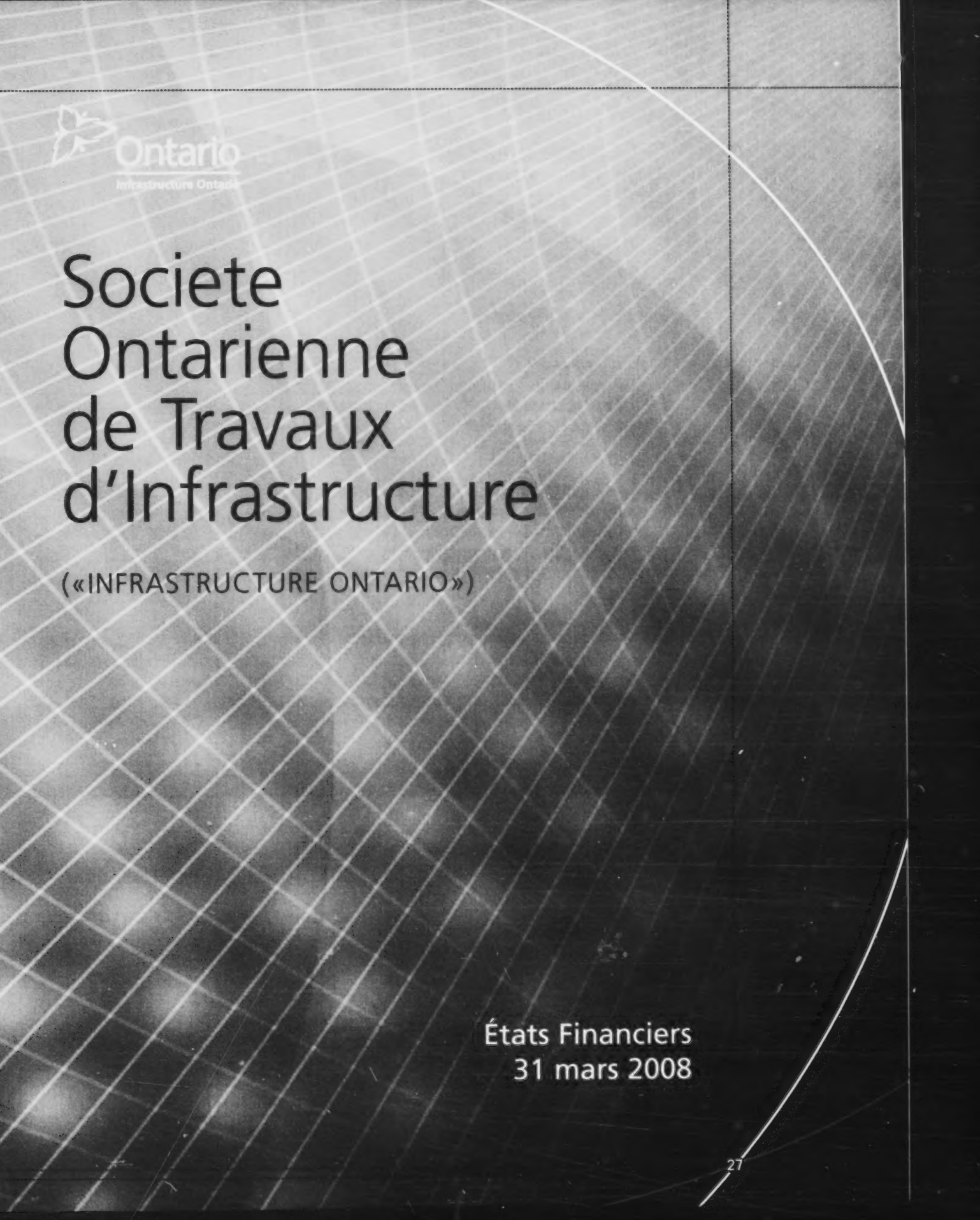

Societe Ontarienne de Travaux d'Infrastructure

(«INFRASTRUCTURE ONTARIO»)

États Financiers
31 mars 2008

Hilborn Ellis Grant S.R.L.
Compatables agréés

Rapport des vérificateurs

Aux administrateurs de
Société Ontarienne de Travaux d'Infrastructure /
Ontario Infrastructure Projects Corporation («Infrastructure Ontario»)
et au Ministre des Finances

Nous avons vérifié le bilan **de Société Ontarienne de Travaux d'Infrastructure/Ontario Infrastructure Projects Corporation («Infrastructure Ontario»)** au 31 mars 2008 et les états des résultats et du déficit et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2008 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Hilborn Ellis Grant LLP

Toronto (Ontario)
Le 30 mai 2008

Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

401, rue Bay, Bureau 3100, C.P. 49, Toronto (Ontario) Canada M5H 2Y4 Téléphone 416-364-1359 Télécopieur 416-364-9503 hilbornellisgrant.com

Bilan

Au 31 mars 2008
(en milliers de dollars)

	2008 $	2007 $
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	**3 997**	5 692
Créances (Note 2)	**28 965**	20 571
Tranche à court terme des obligations non garanties (Note 3)	**64 431**	51 855
Placements à court terme	**1 015 899**	1 094 575
	1 113 292	1 172 693
Actif à long terme		
Prêts (Note 3)		
– avances sur construction	**401 724**	277 670
– obligations non garanties	**990 319**	814 990
– coûts reportés sur prêts à conditions de faveur	**(117 867)**	(115 313)
Créances sur projets (Note 4)	**55 305**	21 327
Placements à long terme (Note 5)	**207 501**	98 427
Frais d'émission d'obligations (Note 6)	**5 410**	5 116
Pertes (gains) sur couverture reportés (Note 7)	**808**	(4 665)
Immobilisations (Note 8)	**3 745**	3 989
	1 546 945	1 101 541
Total de l'actif	**2 660 237**	2 274 234
Passif		
Passif à court terme		
Fournisseurs et charges à payer (Note 9)	**12 302**	11 297
Intérêts à payer (Note 10)	**22 532**	26 374
Produits de subventions constatés d'avance (Note 11)	**76**	148
Effets de commerce (Note 12)	**358 635**	288 857
Obligations de financement de projets de l'Ontario (Note 13)	**323 032**	—
	716 577	326 676
Passif à long terme (Note 13)		
Emprunt à la province d'Ontario	**1 000 000**	1 000 000
Obligations pour le renouvellement de l'infrastructure	**950 000**	650 000
Obligations de financement de projets de l'Ontario	**—**	323 284
Emprunt à l'Agence Ontarienne des Eaux	**120 000**	120 000
Facilité de crédit renouvelable de l'OOF	**60 000**	20 000
	2 130 000	2 113 284
Total du passif	**2 846 577**	2 439 960
Déficit	**(186 340)**	(165 726)
Total du passif et du déficit	**2 660 237**	2 274 234

Approuvé au nom du Conseil :

Administrateur

Administrateur Isabel Mahaney

Résultats et déficit

Exercice terminé le 31 mars 2008
(en milliers de dollars)

	2008 $	2007 $ (Note 20)
Produits du programme de prêts		
Intérêts sur placements	**60 955**	57 931
Intérêts sur prêts	**44 405**	33 250
Amortissement des coûts reportés sur prêts à conditions de faveur	**6 103**	5 154
Autres produits	**65**	378
	111 528	96 713
Charges du programme de prêts		
Intérêts sur emprunts à la province d'Ontario	**41 984**	41 380
Intérêts sur obligations pour le renouvellement de l'infrastructure	**43 288**	30 019
Intérêts sur obligations de financement de projets de l'Ontario	**14 072**	14 080
Intérêts sur effets de commerce	**13 989**	12 240
Intérêts sur emprunt à l'Agence Ontarienne des Eaux	**5 378**	5 110
Coûts liés aux prêts à conditions de faveur	**8 657**	18 916
Salaires et charges sociales	**1 927**	2 147
Frais administratifs et généraux	**2 847**	2 636
	132 142	126 528
Bénéfice (perte) net(te) du programme de prêts	**(20 614)**	(29 815)
Produits liés à la réalisation de projets	**45 792**	28 197
Charges liées à la réalisation de projets		
Intérêts sur facilité de crédit renouvelable de l'OOF	**1 862**	263
Coûts liés aux activités de conseil – projets	**27 947**	18 890
Salaires et charges sociales	**9 849**	7 257
Frais administratifs et généraux	**6 134**	1 787
	45 792	28 197
Bénéfice (perte) net(te) lié(e) à la réalisation de projets	**—**	—
Produits généraux		
Subvention du ministère du Renouvellement de l'infrastructure publique	**5 600**	7 068
Recouvrements sur projets	**—**	135
Amortissement de subventions reportées	**72**	—
	5 672	7 203
Charges générales		
Coûts de développement de projets	**—**	225
Salaires et charges sociales	**5 646**	3 627
Frais administratifs et généraux	**26**	3 351
	5 672	7 203
Bénéfice (perte) net(te) lié(e) aux activités générales	**—**	—
Total des produits	**162 992**	132 113
Total des charges	**183 606**	161 928
Perte nette de fonctionnement	**(20 614)**	(29 815)
Déficit, au début de l'exercice	**(165 726)**	(135 911)
Deficit, end of year	**(186 340)**	(165 726)

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2008
(en milliers de dollars)

	2008 $	2007 $
Activités de fonctionnement		
Perte nette de fonctionnement	**(20 614)**	(29 815)
Éléments n'exigeant pas de sorties de fonds à court terme :		
Coûts liés aux prêts à conditions de faveur	**8 657**	18 916
Amortissement des coûts reportés sur prêts à conditions de faveur	**(6 103)**	(5 154)
Amortissement des immobilisations	**733**	479
Amortissement des frais d'émission d'obligations	**957**	919
Amortissement du gain sur couverture reporté	**(332)**	(462)
	(16 702)	(15 117)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement :		
Augmentation des créances	**(8 394)**	(7 862)
(Augmentation) diminution nette des placements à court terme	**78 676**	(31 316)
Augmentation des fournisseurs et charges à payer	**1 005**	2 735
Augmentation (diminution) des intérêts à payer	**(3 842)**	10 626
Augmentation (diminution) des produits de subventions constatés d'avance	**(72)**	148
Augmentation (diminution) des effets de commerce	**69 778**	(59 718)
	120 449	(100 504)
Augmentation des prêts, déduction faite des remboursements	**(311 959)**	(198 795)
Augmentation des créances sur projets	**(33 978)**	(21 327)
Sorties nettes liées aux activités de fonctionnement	**(225 488)**	(320 626)
Activités de financement		
Avances sur facilité de crédit renouvelable de l'OOF	**40 000**	20 000
Rachat d'obligations de financement de projets de l'Ontario	**(252)**	(70)
Frais d'émission d'obligations	**(1 251)**	—
Gain reporté sur vente d'instruments de couverture	**(5 141)**	847
Rentrées nettes liées aux activités de financement	**33 356**	20 777
Activités d'investissement		
Vente (achat) de placements à long terme	**(109 074)**	304 268
Émission d'obligations pour le renouvellement de l'infrastructure	**300 000**	—
Acquisition d'immobilisations	**(489)**	(3 392)
Rentrées nettes liées aux activités d'investissement	**190 437**	300 876
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	**(1 695)**	1 027
Trésorerie, au début de l'exercice	**5 692**	4 665
Trésorerie, à la fin de l'exercice	**3 997**	5 692

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2008 (Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

Historique

Le 7 novembre 2005, le gouvernement a mis sur pied la Société Ontarienne de Travaux d'Infrastructure («Infrastructure Ontario») pour la mise en oeuvre de grands projets d'infrastructure de l'Ontario utilisant divers modes de financem et d'approvisionnement (DMFA).

Le 17 juillet 2006, en vertu de la Loi de 2006 sur la Société ontarienne de travaux d'infrastructure («Loi OIPC»), Infrastructure Ontario et l'Office ontarien de financement de l'infrastructure stratégique (OSIFA) ont fusionné et ont poursuivi leurs activités à titre de société sans capital-actions sous la dénomination de Société Ontarienne de Travaux d'Infrastructure.

Infrastructure Ontario est un organisme d'État et fait rapport au ministre du Renouvellement de l'infrastructure publique (RIP).

En vertu de la loi OIPC, les objectifs d'Infrastructure Ontario sont définis en ces termes :

- fournir un financement aux municipalités, aux universités ainsi qu'aux autres organismes publics de la province d'Ontario que précisent les règlements;
- obtenir des fonds pour financer ses activités;
- exercer de manière efficiente et en temps opportun des activités de gestion de projets et de contrats à l'égard de travaux d'infrastructure complexes en Ontario que lui attribue le Ministre;
- à la demande du Ministre, lui fournir des conseils de nature financière et opérationnelle à l'égard des actifs ou des intérêts de la Couronne, et effectuer des opérations portant sur ces actifs ou intérêts ou prêter son aide à cet égard;
- se livrer aux autres activités que précise le lieutenant-gouverneur en conseil.

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Méthodes comptables
Les présents états financiers sont établis en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR), recommandés dans le Manuel de comptabilité de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) pour le secteur public et, lorsqu'il y a lieu, par le Conseil des normes comptables (CNC) de l'ICCA.
Estimations de la direction

L'établissement d'états financiers en conformité avec les PCGR canadiens oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés des actifs et des passifs et les informations fournies sur les passifs éventuels à la date de clôture et sur les montants présentés des produits et des charges pour la période sur laquelle portent les états financiers. Les montants réels pourront différer de ces estimations.

Comptabilisation des produits
Infrastructure Ontario reçoit une subvention du RIP à l'égard des charges générales de l'exercice de la société. La subvention est comptabilisée comme un produit constaté d'avance jusqu'à ce que les charges générales aient été engagées. Une fois que les charges ont été engagées, la subvention est comptabilisée en produits.

Les coûts engagés par Infrastructure Ontario sur des projets à long terme sont entièrement recouvrables. Les produits liés à la réalisation de projets sont comptabilisés au moment où les coûts de projet recouvrables sont engagés.

Les intérêts sur les placements et les prêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2008 (Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

Prêts

Les prêts sont présentés à leur valeur de réalisation nette estimative. Les prêts assortis de conditions de faveur sont présentés à la valeur actualisée, déterminée à un taux correspondant au coût d'emprunt de la province. La différence entre la valeur nominale du prêt et sa valeur actualisée est, en soi, une subvention. Seuls les prêts du programme 2003-2004 ont été consentis à des conditions de faveur.

Les prêts à conditions de faveur sont comptabilisés à la valeur nominale diminuée de la partie subvention. La partie subvention est comptabilisée à titre de coût lié aux prêts à conditions de faveur à la date de l'octroi du prêt et amortie linéairement en résultat sur la durée du prêt. Les conditions de faveur relatives aux avances sur construction sont calculées au départ en fonction des conditions des obligations non garanties à long terme et aucun amortissement n'est pris tant que les avances ne sont pas converties en obligations non garanties, moment auquel la valeur des conditions de faveur est recalculée.

Comptabilité de couverture

Infrastructure Ontario est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt durant la période allant de l'émission des obligations pour le renouvellement de l'infrastructure à la mise en place des obligations non garanties avec les municipalités. Aux fins de la gestion de ce risque de taux d'intérêt, Infrastructure Ontario utilise des instruments financiers ayant des caractéristiques similaires comme couverture de la dette. Infrastructure Ontario a rigoureusement documenté son objectif et sa stratégie de gestion du risque y compris la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert, aux fins de ces diverses opérations de couverture.

Les instruments de couverture sont classés dans les placements à long terme. Les gains et les pertes résultant des opérations de couverture sont reportés et amortis linéairement en résultat sur la durée de la dette sous-jacente, qui vient à échéance le 1er juin 2015 et le 1er juin 2037.

Impôts

À titre de société d'État, Infrastructure Ontario est exonérée des impôts fédéral et provincial sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)d) de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada.

Placements à court terme

Les placements à court terme comprennent des titres du marché monétaire et des obligations ayant une échéance inférieure à douze mois. Au 31 mars 2008, les taux d'intérêt sur ces titres du marché monétaire variaient de 1,92 % à 3,80 %. Les placements à court terme sont comptabilisés au coût, qui est comparable à la valeur de marché.

Frais d'émission d'obligations

Les frais d'émission d'obligations ont été engagés lors de l'émission des obligations de financement de projets de l'Ontario et des obligations pour le renouvellement de l'infrastructure. Ces frais sont amortis linéairement sur la durée des émissions en cause.

Immobilisations

Les immobilisations sont présentées au coût diminué de l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs à compter de l'exercice au cours duquel ils sont acquis, une dotation correspondant à une demi-année étant calculée dans l'année de l'acquisition et dans l'année de la cession. La durée de vie utile estimative des actifs est la suivante : matériel informatique – 3 ans, mobilier et agencements – 10 ans, et améliorations locatives – 10 ans.

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2008 (Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

2. CRÉANCES

	2008 $	2007 $
Intérêts à recevoir sur placements	3 513	8 746
Intérêts à recevoir sur prêts	11 005	7 752
Sommes à recevoir de ministères ontariens	12 144	2 783
Autres créances	2 303	1 290
Total	**28 965**	**20 571**

3. PRÊTS

En 2003-2004, Infrastructure Ontario a institué un programme de prêts «à conditions de faveur» pour les municipalités. En 2004-2005, Infrastructure Ontario a également institué un programme de prêts pour le «renouvellement' de l'infrastructure» qui fonctionne sur une base de transmission des coûts.

Au 31 mars 2008, la Société avait des avances sur construction de 402 M$ à recevoir de municipalités, d'universités et d'autres organismes publics. Le taux d'intérêt sur les prêts construction à conditions de faveur correspond à la moitié de la moyenne du taux préférentiel et du taux des acceptations bancaires à 30 jours pour le programme de prêts à conditions de faveur et au taux des acceptations bancaires à 30 jours plus dix points de base pour le programme de renouvellement de l'infrastructure. Le montant de 1 055 M$ des obligations non garanties à l'actif est dû par des municipalités, des universités et d'autres organismes publics pour des durées variant de 5 à 40 ans.

	2008 $		2007 $	
Avances sur construction				
Programme de prêts à conditions de faveur	161 719		183 826	
Programme de prêts pour le renouvellement de l'infrastructure	240 005		93 844	
	401 724		**277 670**	
Obligations non garanties		**% d'intérêt**		**% d'intérêt**
Programme de prêts à conditions de faveur				
Échéant à moins de 5 ans	1 761	1.87 - 2.31	2 452	1.87 - 2.31
6 à 10 ans	148 796	2.06 - 2.69	141 179	2.06 - 2.69
11 à 15 ans	60 181	2.28 - 2.67	64 468	2.28 - 2.67
16 à 20 ans	300 364	2.36 - 2.95	305 601	2.36 - 2.95
Plus de 20 ans	71 735	2.52 - 3.05	38 155	2.52 - 3.05
	582 837		551 855	
Programme de prêts pour le renouvellement de l'infrastructure				
Échéant à moins de 5 ans	2 382	3.94 - 5.07	663	3.94 - 4.17
6 à 10 ans	55 501	4.04 - 5.19	38 981	4.04 -5.02
11 à 15 ans	36 332	4.57 - 5.26	22 664	4.57 - 4.86
16 à 20 ans	300 686	4.54 - 5.27	205 540	4.54 - 5.22
Plus de 20 ans	77 012	4.78 - 5.34	47 142	4.78 - 5.29
	471 913		314 990	
Total des obligations non garanties	1 054 750		866 845	
Moins : tranche échéant à moins d'un an	64 431		51 855	
Tranche à long terme des obligations non garanties	**990 319**		**814 990**	

Coûts reportés sur prêts à conditions de faveur

	2008 $	2007 $
Coûts reportés sur prêts à conditions de faveur, au début de l'exercice	115 313	101 551
Coûts sur prêts à conditions de faveur engagés au cours de l'exercice	8 657	18 916
Amortissement des coûts sur prêts à conditions de faveur	(6 103)	(5 154)
Coûts reportés sur prêts à conditions de faveur, à la fin de l'exercice	**117 867**	**115 313**

L'organisme n'est pas exposé à un risque de crédit significatif du fait de son portefeuille de prêts à court terme. En cas de défaut pour tous les prêts à des municipalités, des universités et d'autres organismes publics, la province d'Ontario est tenue de rediriger les sommes dues à un emprunteur, pour rembourser Infrastructure Ontario. Cela est fait au moyen d'un mécanisme d'interception, condition qui est présente dans tous les prêts. Certains prêts à des organismes publics font l'objet de clauses restrictives touchant les actifs et l'emprunteur peut être appelé à fournir un cautionnement général. La direction, qui étudie activement la performance de chaque emprunteur en matière de crédit, a déterminé qu'il n'y a pas lieu de constituer de provision à ce moment-ci.

4. CRÉANCES SUR PROJETS

Infrastructure Ontario engage des coûts de projets et comptabilise les recouvrements sur projets correspondants dans l'exercice où la charge est engagée. Au 31 mars 2008, une part de 55,3 M$ (2007 – 21,3 M$) de ces charges de projets n'avait pas encore été recouvrée. Certains recouvrements sur projets, y compris les charges d'intérêts servant à financer les créances, ne seront pas facturés avant l'achèvement du projet.

5. PLACEMENTS À LONG TERME

Les placements à long terme consistent en 208 M$ (2007 – 98 M$) d'obligations utilisées comme instruments de couverture comme il est décrit dans la note 1, et sont présentés au coût.

6. DEBT ISSUE COSTS

	Coût $	Amortissement cumulé $	Net 2008 $	Net 2007 $
Obligations de financement de projets de l'Ontario	1 689	1 657	32	370
Obligations pour le renouvellement de l'infrastructure	7 208	1 830	5 378	4 746
Total	**8 897**	**3 487**	**5 410**	**5 116**

7. PERTES (GAINS) SUR COUVERTURE REPORTÉS

	Coût $	Amortissement cumulé $	Net 2008 $	Net 2007 $
Pertes (gains) net(te)s sur opérations de couverture	**856**	**48**	**808**	**(4 665)**

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2008 (Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

8. IMMOBILISATIONS

	Amortissement Coût $	Net cumulé $	Net 2008 $	2007 $
Matériel informatique	1 688	904	784	735
Mobilier et agencements	903	160	743	821
Améliorations locatives	2 676	458	2 218	2 433
Total	**5 267**	**1 522**	**3 745**	**3 989**

9. FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	2008 $	2007 $
Fournisseurs et régularisations	12,049	10,930
Somme due à l'Office ontarien de financement	253	367
Total	**12,302**	**11,297**

10. INTÉRÊTS À PAYER

	2008 $	2007 $
Emprunt à la province d'Ontario	-	10 307
Obligations pour le renouvellement de l'infrastructure	14 544	9 884
Obligations de financement de projets de l'Ontario	5 492	5 496
Emprunt à l'Agence Ontarienne des Eaux	371	424
Facilité de crédit renouvelable de l'OOF	2 125	263
Total	**22 532**	**26 374**

11. PRODUITS DE SUBVENTIONS REPORTÉS

Au cours de l'exercice, le ministère du RIP a accepté de virer 5,6 M$ (2007 – 7,2 M$) à Infrastructure Ontario au titre de frais généraux recouvrables. Au 31 mars 2008, une tranche de 5,7 M$ (2007 - 7,1 M$) avait été comptabilisée en produits. Le résidu de 76 000 $ (2007 - 148 000 $) est comptabilisé à titre de produits de subventions constatés d'avance.

12. EFFETS DE COMMERCE

En novembre 2004, Infrastructure Ontario a commencé à émettre des billets dans le cadre d'un programme d'effets de commerce. Les fonds servent à combler les besoins de financement à court terme, y compris la gestion de la trésorerie, le financement des actifs et les exigences générales du fonctionnement. Le programme est autorisé à émettre un maximum de 500 M$ pour des durées pouvant aller jusqu'à un an. Au cours de l'exercice, les intérêts sur les billets ont varié de 3,4 % à 4,9 % et, au 31 mars 2008, les échéances allaient d'avril 2008 à juin 2008.

13. PASSIF À LONG TERME

Obligations de financement de projets de l'Ontario
Infrastructure Ontario a un en-cours d'obligations de financement de projets de l'Ontario remboursables par anticipation et exonérées d'impôt de 323 M$. Ces obligations portent intérêt au taux de 4,25 % par année et viennent à échéance le 6 mai 2008. Les intérêts sont payés semestriellement le 6 mai et le 6 novembre jusqu'à l'échéance. Au cours de l'exercice, 252 000 $ (2007 – 70 000 $) d'obligations de financement de projets de l'Ontario ont été remboursés par anticipation.

Obligations pour le renouvellement de l'infrastructure
Le 24 février 2005, Infrastructure Ontario a émis pour 650 M$ d'obligations pour le renouvellement de l'infrastructure. Les obligations portent intérêt au taux de 4,60 % par année et viennent à échéance le 1er juin 2015. Les intérêts sont payés semestriellement le 1er juin et le 1er décembre jusqu'à l'échéance.

Le 19 avril 2007, Infrastructure Ontario a émis pour 300 M$ d'obligations pour le renouvellement de l'infrastructure. Les obligations portent intérêt à 4,70 % par année et viennent à échéance de 1er juin 2037. Les intérêts sont payés semestriellement le 1er juin et le 1er décembre jusqu'à l'échéance.

Emprunt à l'Agence Ontarienne des Eaux et emprunt à la province d'Ontario
L'Agence Ontarienne des Eaux (AOE), une agence de la province d'Ontario, a consenti un prêt subordonné de 20 ans de 120 M$ à Infrastructure Ontario, en contrepartie d'un billet venant à échéance le 1er mars 2023. Les intérêts sur le billet sont révisés mensuellement, le taux d'intérêt étant fixé à quatre points de base en-dessous du taux offert moyen à un mois en dollars canadiens, et ils sont payables trimestriellement.

La province d'Ontario a consenti à Infrastructure Ontario un prêt subordonné de 50 ans de 1 milliard de dollars (G$) en contrepartie d'un billet venant à échéance le 31 mars 2053. Les intérêts sur le billet sont révisés trimestriellement, le taux étant fixé au taux des bons du Trésor à trois mois de la province, et ils sont payables trimestriellement.

Le total de 1,12 G$ de ces deux emprunts fournit : i) une protection du crédit pour les investisseurs en obligations non subordonnées telles que les obligations pour le renouvellement de l'infrastructure, les obligations de financement de projets de l'Ontario et les effets de commerce, ii) des liquidités de sûreté pour les besoins de financement d'Infrastructure Ontario, et iii) un capital de base à long terme stable qui permet à Infrastructure Ontario d'obtenir une cote de crédit élevée.

Facilité de crédit renouvelable de l'OOF
L'Office ontarien de financement (OOF), un organisme de la province d'Ontario, a consenti à Infrastructure Ontario une facilité de crédit renouvelable subordonnée à hauteur de 200 M$ aux fins du fonds de roulement nécessaire pour les projets DMFA. Les avances doivent être remboursées à l'achèvement des projets DMFA individuels. La facilité de crédit doit être remboursée en totalité pour le 23 juin 2016. Au 31 mars 2008, Infrastructure Ontario utilisait 60 M$ (2007 - 20 M$) de cette ligne de crédit, à un taux d'intérêt correspondant au coût d'emprunt de la province pour des emprunts d'une durée semblable. Les intérêts varient actuellement entre 3,9 % et 5,0 % et les échéances vont d'octobre 2009 à mars 2011.

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2008 (Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

14. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des prêts de l'OOF, de l'AOE et de la province d'Ontario, Infrastructure Ontario reçoit du ministère du RIP une subvention qui couvre les frais généraux de la société. En 2008, cette subvention a été de 5,6 M$ (2007 – 7,2 M$).

Des opérations au titre de coûts de projet et de recouvrements sont également conclues avec divers ministères ontariens, comme le ministère de la Santé et des Soins de longue durée, le ministère du Procureur général, le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse et le ministère des Services gouvernementaux.

Infrastructure Ontario a également engagé des coûts de 1,2 M$ (2007 – 1 M$) pour des services de l'OOF.

15. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

L'organisme fournit des prestations de retraite à certains de ses salariés à temps plein par sa participation au Régime de retraite des fonctionnaires, un régime multi-employeurs mis sur pied par la province d'Ontario. Le coût de 198 000 $ (2007 – 119 000 $) du régime de retraite se fonde sur des formules établies par la Commission du Régime de retraite des fonctionnaires de l'Ontario. De plus, le coût des prestations complémentaires de retraite pour ces salariés est payé par le Secrétariat du conseil de gestion et n'est pas compris dans les états financiers.

Depuis septembre 2007, l'organisme offre un régime de retraite à cotisations déterminées à tous ses autres salariés à temps plein. L'organisme verse 5 % du salaire de base d'un salarié et jusqu'à 2,5 % de plus du salaire de base du salarié à titre de contribution de contrepartie des sommes versées au régime par le salarié. Le coût de ce régime a été de 329 000 $ dans l'exercice.

16. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les valeurs comptables de la trésorerie, des créances, des placements à court terme, des fournisseurs et charges à payer et des intérêts à payer se comparent à leurs justes valeurs en raison de l'échéance à court terme de ces instruments.

L'organisme gagne des intérêts sur ses prêts et ses placements à court et à long terme et paie des intérêts sur ses dettes à court et à long terme. Dans la mesure où ces instruments financiers viennent à échéance ou voient leurs taux révisés à divers moments, l'organisme est exposé à un risque de taux d'intérêt. La direction fait une gestion active des échéances de ces actifs et passifs financiers afin d'atténuer ce risque.

17. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal des affaires et l'exercice de ses activités, Infrastructure Ontario peut être exposée à diverses poursuites judiciaires. Au 31 mars 2008, Infrastructure Ontario n'était au courant d'aucune telle poursuite qui serait en cours.

18. ENGAGEMENTS

Le 18 août 2003, le ministre des Finances a annoncé que 88 municipalités auraient droit à des prêts à faible taux d'intérêt à hauteur de 1 G$ dans le but de renforcer les collectivités locales.

Approuvés	Octroyés
922 M$	833 M$

Le 20 décembre 2004, le ministre des Finances a annoncé que 109 municipalités auraient droit à des prêts à hauteur de 1,2 G$ dans le cadre du programme de prêts pour le renouvellement de l'infrastructure 2004-2005 d'Infrastructure Ontario.

Approuvés	Octroyés
553 M$	435 M$

Le 10 février 2006, le ministre du Renouvellement de l'infrastructure publique a annoncé que le programme de prêts pour le renouvellement de l'infrastructure recevrait désormais les demandes de toutes les municipalités sur une base continue. Le programme de prêts a été étendu pour aider également les universités et d'autres organismes publics de l'Ontario.

Année de programme	Approuvés	Octroyés
2005 – 2006	380 M$	178 M$
2006 – 2007	48 M$	25 M$
2007 – 2008	413 M$	144 M$
	841 M$	347 M$

19. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Infrastructure Ontario dépend de la province d'Ontario pour ce qui est de l'obtention de fonds couvrant ses coûts de fonctionnement, le financement de ses coûts de projet jusqu'à leur recouvrement et le soutien des prêts à conditions de faveur consentis aux municipalités. Compte tenu du soutien de la province sous la forme d'un engagement pluriannuel à l'égard des projets d'infrastructure publique et d'un prêt de 50 ans, Infrastructure Ontario est considérée comme une entité pérenne.

20. CHIFFRES COMPARATIFS

Les chiffres de l'exercice précédent dans l'état des résultats ont été reclassés pour qu'ils soient conformes à la présentation adoptée dans l'exercice considéré.

21. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA CLÔTURE

Le 23 avril 2008, l'organisme a conclu une série de contrats de swap de taux d'intérêt afin de gérer son exposition au risque de taux d'intérêt relatif aux écarts entre les dates d'échéance de ses prêts sous forme d'obligations non garanties et de sa dette à long terme. Les contrats de swap ont pour objet de convertir les intérêts à taux fixe sur les prêts sous forme d'obligations non garanties et la dette à long terme en des intérêts à taux variable.

L'organisme a échangé la totalité de son portefeuille de prêts sous forme d'obligations non garanties avec des dates d'échéance de swap entre le 15 février 2037 et le 15 mai 2038, et la totalité de sa dette sous forme d'obligations pour le renouvellement de l'infrastructure à 4,60 % et 86 M$ de sa dette sous forme d'obligations pour le renouvellement de l'infrastructure à 4,70 % avec des dates d'échéance de swap du 1er juin 2015 et du 1er juin 2027 respectivement.

Selon la politique de gestion du risque de l'organisme, des instruments financiers dérivés ne sont utilisés qu'à des fins de couverture des taux d'intérêt sur les actifs/passifs.

Ontario

Infrastructure Ontario

Infrastructure Ontario

777, rue Bay, 9e étage
Toronto, ON
M5G 2C8

416.212.7289

info@infrastructureontario.ca
www.infrastructureontario.ca

© 2008, Société ontarienne de travaux d'infrastructure. Imprimé au Canada.